



Groupement des Parlementaires du Hainaut

Saison 2022-2023

PV n°05: réunion du 28 novembre 2022 à 19h00 à Fleurus

Présents: F. Appels, R. Appels, M. Fohal, A. Dupont, C. Grégoire, AM Sferrazza, P. Lecomte,

Excusé: JM Tagliaferro, J. Lecrivain, Jean-Marie Raquez

Invités présents: I. Delrue, B. Scherpereel, P. Thomas, S. Faraone, C. Notelaers, E. Laplume,

Invités excusés: J. Nivarlet

1. Les membres prennent connaissance des fiches envoyées dans l'après-midi par le Conseil d'administration concernant la réflexion à mener au sujet du projet «Fédération 2024».

Il s'agit des fiches numérotées:

1. Vision, Mission, Valeurs,
2. Les structures de l'AWBB,
3. L'assemblée générale,
4. Le conseil d'administration,
8. Les organes judiciaires et la partie juridique,
9. L'offre sportive,
10. La labellisation
11. Le management administratif et sportif.

Pour chacun de ces sujets de réflexion, le conseil d'administration organisera dès janvier 2023 des groupes de travail réunissant deux représentants des groupements de parlementaires provinciaux et deux membres du CDA. Les participants peuvent être choisis en dehors du groupement des Parlementaires sur base de leur expertise sur un sujet donné. Les membres du groupement échangent sur leur participation à cette vaste réflexion et évoquent des membres de clubs à contacter. Fabrice prendra les contacts nécessaires.

2. Concernant la prochaine assemblée générale de mars 2023, Fabrice propose que les Parlementaires du Hainaut ne formulent pas de proposition de modifications statutaires vu que les réflexions qui vont commencer sur le projet Fédération 2024 entraîneront une refonte du ROI. Il ne faut pas multiplier les changements. Toutefois, une exception sera faite en ce qui concerne le PM 12 vu les problèmes à résoudre pour aider les clubs actuellement lésés par la situation actuelle.

3. Divers:

1. Un club a envoyé une question écrite concernant les notes de crédit et factures liées aux frais de formation, qui ont été promises pour la fin de novembre 2022.

Le trésorier général informe les membres du groupement des Parlementaires que les indemnités de formation seront prochainement envoyées au club. Au vu de la complexité du calcul des indemnités de formation, les services de la trésorerie générale ont décidé de travailler en trois temps : d'abord, un tableau récapitulatif reprenant les indemnités des clubs acceptants sera envoyée à chaque club afin qu'il réagisse en cas d'erreurs. Ensuite, un même tableau sera envoyé aux clubs formateurs. Et enfin, les indemnités de formation seront reprises sur la facture. Il informe également que le système informatique permettant le calcul automatique ne sera pas opérationnel avant la fin de l'année, et que toutes ces opérations ont dû être réalisées manuellement.

2. Eric Laplume qui nous représente dans le groupe de travail relatif au règlement du championnat régional jeunes a reçu une invitation à une réunion qui se tiendra le 12 décembre. Cette invitation est accompagnée d'un texte de propositions.

3. Catherine fait part du fait qu'en fin de saison 2022-2023, elle ne se représentera pas à la re-élection à la fonction de Parlementaire du Hainaut. Fabrice la remercie déjà pour le travail accompli (qui n'est pas terminé!) et d'avoir prévenu dès maintenant, ce qui permettra de rechercher un(e) remplaçant(e).

Fin de la réunion à 21h10.

Prochaine réunion: sera déterminée très prochainement, en vue de constituer les participations aux groupes de travail.

Fabrice Appels, Président

Michel Fohal, secrétaire.